

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 5 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Viplaix, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 26 février 2026

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 25

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL, LECLERC C., CHARRET T., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., GRIDAINE P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : COULANJON J. (pouvoir R. LAMY), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), JACQUOT C. (pouvoir E. PETIT),

Renouvellement du bail précaire - Atelier D à Huriel

Le Président rappelle que l'atelier D situé à Huriel est actuellement occupé par Madame E. DROUVROY qui exploite l'institut de beauté « Bulle de Soins ».

Le bail précaire arrivant à échéance le 31 mars 2026, il est proposé de procéder à son renouvellement pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} avril 2026 dans les mêmes conditions que le bail actuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver la reconduction du bail précaire de l'atelier D situé à Huriel au profit de Madame E. DROUVROY, exploitant l'institut « Bulle de Soins », pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2026 ;
- ✓ d'autoriser le Président à signer le bail correspondant ainsi que tout document afférent.

Pour copie conforme,
Huriel, le 12 mars 2026
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

